

### Script

Dans ce nouveau cours, nous allons aborder les différents problèmes d'orthographe grammaticale. À la différence de l'orthographe lexicale qui concerne la graphie des mots telle qu'elle figure dans le dictionnaire, l'orthographe grammaticale s'occupe de tous les problèmes d'accord en genre et en nombre. Comme dans toute langue, les règles d'accord sont régies par des principes généraux qu'il convient de rappeler dans un premier temps.

Il faut savoir que ces règles s'appliquent à la classe grammaticale des mots variables non verbaux : le nom, l'adjectif, le pronom et le déterminant.

Dans la phrase : « elle porte un pantalon neuf », « elle » est un pronom, « un » est un déterminant, « pantalon » est un nom, « neuf » est un adjectif.

Tous ces mots sont susceptibles de varier en genre, c'est-à-dire de passer du féminin au masculin ou l'inverse. Par exemple : « il porte une chemise neuve ». Et en nombre, c'est-à-dire de s'accorder au pluriel : « elles portent des pantalons neufs ».

Dans la classe des noms, certains, qu'ils désignent des réalités concrètes ou abstraites, ont un genre unique qui est donné par le dictionnaire : « chaise » est féminin (*n.f.*), « tableau » masculin (*n.m.*), « qualité » (*n.f.*) ou « désespoir » (*n.m.*); d'autres possèdent les deux genres dans la même entrée de dictionnaire : « ouvrier » / « ouvrière » ; « chat » / « chatte » ou dans deux entrées différentes : « canard » / « cane ». Précisons que certaines formes féminines ont été introduites récemment : « auteure » est le féminin de « auteur » dans le français du Québec.

Pour finir, certains homonymes se distinguent uniquement par le genre : « un manche » c'est la partie qui permet de saisir un instrument; « une manche » c'est la pièce de vêtement qui recouvre le bras. On distingue ainsi « un moule » et « une moule », « un poêle » et « une poêle », et tant d'autres. Dans ce cas, au changement de genre correspond un changement de signification.

La classe des adjectifs présente également des différences de fonctionnement. Certains ont la même forme au masculin et au féminin : « habile », « dérisoire », « magnifique » (on dit qu'ils sont *épiciens*); d'autres sont invariables en genre et en nombre, comme les adjectifs de couleur, ainsi que nous le verrons par la suite.

Bien que la règle soit aujourd'hui contestée par des partisans de l'écriture dite inclusive, rappelons que dans la coordination des deux noms de genre différent l'accord de l'adjectif se fait au masculin : « une robe et un veston *neufs* », avec « neufs » écrit au masculin pluriel.





**Script**

Quant à la classe des déterminants, elle recouvre les articles « le », « la », « les », « un », « une » mais aussi les possessifs « mon », « ma », « ton », « ta », « son », « sa », « ses » et les démonstratifs « ce », « cet », « cette », « ces ».

Cette mise au point concernant les mots variables étant faite, on peut maintenant aborder les problèmes d'accord en genre.

C'est le *\e\* muet, issu d'un *\a\* latin, qui marque le féminin : « un ami », « une amie », « un député », « une députée », « un marchand », « une marchande ». Mais pour bon nombre de noms, le féminin est dérivé par un suffixe spécifique comme dans « docteur », « doctoresse », « inspecteur », « inspectrice », « boulanger », « boulangère ». La demande sociale de féminisation de certaines professions fait légitimement hésiter sur la forme féminine : doit-on dire « rectrice » OU « recteure », « autrice » OU « auteure » ? Peut-on dire « professeure », « ingénieure », « procureure » ? L'Académie française blâme ces emplois, mais ils finissent par s'imposer dans l'usage.

Il faut se souvenir que certains mots se déclinent indifféremment au masculin ou au féminin : c'est le cas bien connu de « un » ou « une » « après-midi ». Il en va de même de « alvéole », « effluve », « enzyme », « météorite », « palabre », OU « pamplemousse ».

Attention au mot « gens » qui est féminin lorsque l'adjectif est avant le nom : « les bonnes gens » ; et masculin lorsqu'il est après « les gens sont déçus ».

Enfin, il est fréquent qu'on hésite sur le genre de certains mots. Parmi les plus connus, on retiendra que les mots suivants sont féminins : « une acné », « une alcôve », « une apothéose », « une autoroute », « la gent », « une octave », « une orbite », « une scolopendre ». En revanche on dit « un antre », « un apogée », « un armistice », « un astérisque », « un augure », « un hémisphère », « un ouvrage », « un planisphère », « un tentacule ».

Concluons en rappelant qu'en cas de doute sur le genre d'un mot, seul le dictionnaire est un auxiliaire précieux.

